

ASSEMBLEE GENERALE CODEP DE BADMINTON DE L'AIN

Vendredi 7 juillet 2017 à Bourg en Bresse

Présents :

- Pour **MONTMERLE** : Virginia GAMBELLI, Denis SAUJOT, Christophe et Nathalie HYVERNAT.
- Pour **BOURG** : Laurence EVIEUX, Antoine CHARBONNET et Frédéric PICHARD.
- Pour **BELLEGARDE** : Olivier MORIER et Anthony CHAGOT.
- Pour **AMBERIEU** : Jérôme RUETSCH.
- Pour **OYONNAX** : Julien BURGOS et Johanna LADAN.
- Pour **BEYNOST** : Baptiste COURTOIS.
- Pour **St GENIS** : Naïs IMBERNON et Cindy CHEVALLAY.
- Pour **VILLARS LES DOMBES** : Frédéric DUBIEN.
- Pour **TREVOUX** : Amandine MILLER.
- Pour **CHATILLON** : Dylan HYVERNAT et Laurence NALLET.
- Pour le **CODEP** : Sylvain NALET.
- Pour **BELIGNEUX** : Patrick SINAN.
- Pour **SAINT-TRIVIER-DE-COURTES** : Marie-Noëlle HABERT.
- Pour La **CDOS** : Franck RIGON.
- Le Conseil Départemental et la Ligue AURA sont excusés.

Les clubs de l'ASPTT BOURG, St ANDRE LE BOUCHOUX, PREVESSIN, BELLEY et GEX ne sont pas représentés.

Quorum : 22 représentants sur 60 (37%), portant 57 voix sur 147 (39%), les quorums sont atteints.

L'AG commence à 19H30 par un mot d'accueil de Frédéric Pichard qui souhaite la bienvenue à tous les présents notamment à ceux qui représentent les clubs nouvellement créés (Saint-Trivier-de-Courtes et La Valbonne).

Rapport Moral du Président :

F. Pichard souligne une importante représentativité de clubs ce soir, en particulier les clubs les plus récemment créés. Un tour de table est organisé pour que tout le monde se connaisse.

Il présente rapidement les activités faites au sein du comité cette saison en précisant qu'elles seront détaillées plus tard dans le rapport de chaque commission.

Il met ensuite en avant les difficultés que connaissent les clubs pour obtenir des créneaux dans les gymnases encore aujourd'hui. Le badminton se fait une place petit à petit mais d'autres sports sont encore « prioritaires ».

Il informe l'audience du départ de Laurent de son poste de cadre technique départemental du comité dans un an (fin de la saison 2017/2018).

Le budget sera présenté tout à l'heure par L. Evieux (trésorière) en déficit cette année.

Enfin, il remercie chaleureusement les clubs de Bellegarde Sur Valserine et Villars Les Dombes, pour la réception des deux phases des Championnats de l'Ain 2017, et le club de Saint-Genis pour la réception du Championnat Régional Jeune.

Rapport d'activité :

Commission Développement :

- Désaffiliation de l'ASPTT Bourg à l'issue de cette saison malgré plusieurs relances de la part du comité pour apporter des réponses à leurs questions et les aider à trouver des solutions (cette saison, le club n'a licencié que les jeunes adhérents, soit 25 joueurs sur 115).

- Pas de création de nouveaux clubs cette année par manque de temps mais des projets de création ont commencé à être étudiés (Hauteville, Chaneins, Bagé la ville, Briord, etc...)
- Suite au championnat loisir, aucun club non affilié n'a rejoint la fédération (problème au niveau des tarifs des licences). Néanmoins, le contact avec eux est gardé car ils ont la possibilité de poursuivre le championnat s'ils le souhaitent mais avec un tarif d'inscription revu à la hausse.

Commission Vie Sportive :

- Bilan des interclubs : Buellas est champion de l'Ain en loisirs, Belley champion en vétérans et Prévessin champion en séniors.
- Les championnats de l'Ain sont reconduits selon la même formule (qui a beaucoup de succès) la saison prochaine.
- Nouveauté concernant le certificat médical : celui-ci étant valable 3 ans, il est remplacé par un questionnaire de santé à remplir individuellement et à remettre avec le dossier d'inscription.

Commission Jeunes :

- Comme pour les adultes qui bénéficient de compétitions adaptées à leur niveau de classement, les jeunes peuvent participer à des compétitions en fonction de leur catégorie d'âge et de leur niveau hiérarchique dans le classement (de départemental à interrégional)
 - La formule des TDJ sera modifiée la saison prochaine avec 3 tournois en double pour toutes les catégories. D'autres points du règlement sont éclaircis également.
- Des Interclubs jeunes sont mis en place pour les catégories benjamins et minimes.
Les stages OPEN (ouverts à tous) seront délocalisés (l'un à l'Est du département, l'autre à l'Ouest)

Commission Formations :

- 17 stagiaires ont participé aux formations d'encadrants organisées par le comité.
- Les formations de la saison 2017/2018 seront le Module d'Entrée en Formation (MODEF – 1^{er} niveau) et l'Animateur Bénévole 1 (AB1 – 2^{ème} niveau)
- La formation Juge-Arbitre (JA) est allégée (enfin !) et se déroulera sur 2 weekends : deux jours pour le Stage d'Organisation de Compétitions (SOC) et deux joueurs pour la formation JA théorique.
- A partir de la saison 2020/2021 : Il sera obligatoire d'avoir un JA licencié et formé au club pour organiser des compétitions (et être JA sur un TDJ minimum).

Commission Finance :

Catégories	Prévisionnel 16/17	Réalisé 16/17	Budget 17/18
Administration	- 2 200 €	- 2 400 €	- 2 300 €
Compét. Adultes	+ 2 200 €	+ 4 000 €	+ 4 700 €
Compét. Jeunes	- 3 150 €	- 3 800 €	- 4 300 €
Formations	- 1 500 €	- 1 600 €	+ 3 050 €
Intérêts livret	+ 300 €	+ 200 €	+ 200 €
Ligue AURA	+ 12 500 €	+ 12 900 €	+ 14 800 €
Matériel	- 1 000 €	- 1 300 €	- 1 200 €
Poste CTD	- 26 400 €	- 27 700 €	- 27 470 €
Poste AD	- 13 000 €	- 12 800 €	- 16 300 €
Stages adultes	+ 1 000 €	+ 200 €	+ 500 €
Stages jeunes	+ 500 €	- 600 €	+ 4 050 €

Subventions	+ 25 400 €	+ 20 900 €	+ 24 270 €
-------------	------------	------------	------------

Déficit de 12 000€ : nécessité d'augmenter les sources de revenus du comité (timbre et prix des prestations)

Votes :

- PV Assemblée Générale 2016 : 57 voix pour, 0 contre
- Rapport Moral du Président : 57 voix pour, 0 contre
- Rapport d'activité : 57 voix pour, 0 contre
- Le Compte de résultat : 57 voix pour, 0 contre
- Le Budget prévisionnel : 56 voix pour, 1 abstention
- Candidature au CA de Camille Marchalot : 57 voix pour, 0 contre

Mr Rigaud, président du CDOS intervient en fin de séance pour souligner le dynamisme du comité départemental et de ses clubs, qui sont ce soir très bien représentés. Il rappelle que le CDOS est constitué de l'ensemble des comités départementaux de l'Ain. Il organise chaque année la soirée des champions pour remettre des trophées aux meilleurs sportifs du département. Il met également en place des formations : premiers secours, informatique, trésorerie, etc.

Frédéric PICHARD remercie Mr Rigaud pour sa présence et clôt la séance en invitant les délégués des clubs à se réunir autour du buffet.

Fin de l'Assemblée Générale à 21h30.

Fait à Bourg en Bresse le 14 septembre 2017.

Président (Frédéric Pichard)



Secrétaire (Sylvain Nalet)

